



Le véritable sens du franc jeu



L'année 2002 touche à son terme, et l'AMA achèvera bientôt sa troisième année d'existence. Je voudrais saisir cette occasion pour nous inciter tous à réfléchir quelque peu à la signification profonde de notre logo "franc jeu". Il est souvent très facile de s'immerger dans le travail quotidien, dans les détails de la recherche ou des contrôles dont la réalisation est nécessaire pour débarrasser le sport du dopage. Mais il vaut parfois la peine de prendre un peu de recul et de se demander pourquoi l'AMA a été créée, quel est son rôle, et ce qu'elle devrait être.

Au cœur de la mission de l'AMA se trouve la notion d'honneur. Jouer franc jeu signifie honorer l'esprit de compétition et tout ce que le sport représente réellement. Jouer franc jeu, c'est respecter le sport, respecter nos concurrents et surtout nous respecter nous-mêmes en tant qu'athlètes. Dans l'univers du sport international, lorsque les téléspectateurs se chiffrent par milliards, il nous arrive peut-être d'oublier ce que signifiait réellement la compétition lorsque nous étions plus jeunes. Nous faisons du sport pour le plaisir, et si nous nous mesurons, c'était pour l'honneur de gagner équitablement. A l'époque, personne ne tolérait les tricheurs, et il n'y a aucune raison de les tolérer maintenant que nous sommes des adultes dont les enjeux se situent aux plus hauts niveaux.

N'oublions pas combien il est important que les gouvernements du monde et le Mouvement olympique se soient rassemblés pour la première fois au sein de l'AMA afin de lutter contre le fléau du dopage dans le sport. En créant l'AMA, les milieux

les plus préoccupés par le dopage dans le sport ont clairement montré que dorénavant, ceux qui trichent ne pourront plus jouer. C'est aussi simple que cela. Et toutes les parties intéressées, depuis les gouvernements jusqu'aux fédérations sportives en passant par les athlètes eux-mêmes, ont accepté de prendre part à ce combat. Chaque groupe, chaque individu a une responsabilité dans cette bataille, et une obligation à assumer. Les gouvernements et le Mouvement olympique doivent soutenir l'AMA par une politique de tolérance zéro à l'égard du dopage. Les entraîneurs et les médecins doivent aider les athlètes à faire la distinction entre le bien et le mal en matière de dopage. Les athlètes doivent se respecter eux-mêmes et respecter leurs collègues en pratiquant un sport propre.

A l'AMA, nous ne relâchons pas nos efforts pour nous acquitter nous aussi de nos obligations. Nous continuons à travailler sur le Code mondial antidopage, qui sera présenté et adopté en mars 2003 à la Conférence mondiale de Copenhague sur le dopage dans le sport. Ce Code indiquera clairement le cap à suivre, en présentant les règles antidopage applicables à tous les athlètes, d'où qu'ils viennent et quelle que soit leur discipline, ainsi que les sanctions auxquelles ils s'exposent s'ils enfreignent ces règles. Nous poursuivons nos efforts de recherche, nos contrôles antidopage, et surtout nos programmes d'éducation et de vulgarisation. Nous sommes convaincus qu'à chaque athlète qui tourne le dos au dopage, un pas de plus est franchi en direction d'un monde où le "franc jeu" deviendra une réalité incontournable.

Harri Syväsalmi, Directeur général de l'AMA

Dans ce numéro:

Editorial	1
Au cœur de l'AMA	2
Glossaire	5
Code mondial antidopage	6
Contrôle antidopage/Science	8
Interview	10
Athlètes	13
Communication/Education	14
Organisations nationales antidopage	16
Mouvement sportif	19
Point de vue	21
Chers lecteurs	23





Au cœur de l'AMA

Au cours des derniers mois, la mise en place des structures opérationnelles de l'AMA s'est poursuivie avec le recrutement du personnel au siège de Montréal, et l'avancement du projet d'établissement de bureaux régionaux. La pérennisation du processus de financement reste une question cruciale.

Le point sur le personnel

< Bienvenue à :

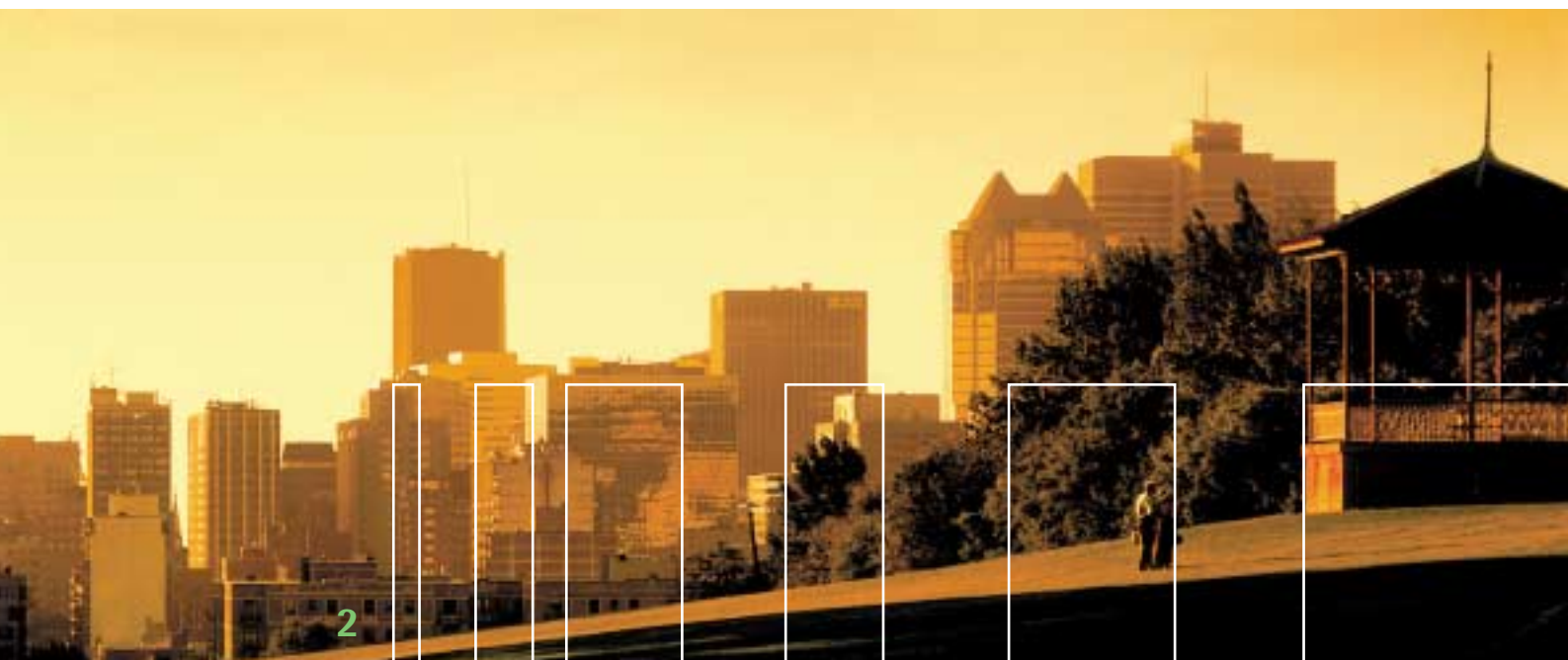
- Farnaz Khadem, Directrice de la Communication
- Olivier Rabin, Directeur, Science
- Emma Barnett, Responsable, Finances
- Andrew Belton, Contrôleur financier
- Frédéric Donzé, Responsable, Relations Médias
- Anne Jansen, Responsable, Relations avec les Gouvernements
- Fred Comeau, Coordinateur informatique
- Nathalie Trépanier, Assistante de projets, Standards et Harmonisation
- Kenza Bouhaddi, Assistante, Direction juridique, administrative et financière
- Mara Cornejo, Assistante, Finance
- Violet Maziar, Assistante, Science
- Sarah Halpin, Réceptionniste/Traductrice (temps partiel)

< Mouvements internes :

- Rob Koehler, Directeur-Adjoint, Standards et Harmonisation
- Jennifer Ebermann, Responsable, Projets spéciaux
- Angela Iannantuono, Responsable, Ressources humaines et Affaires juridiques
- Shannan Withers, Responsable, Projets spéciaux
- Carolyn Riddle, Assistante, Communication

Bonne chance à **Isabelle Tornare** (Responsable, Communication) et **Chloé Christopoulos** (Assistante, Standards et Harmonisation), qui ont quitté l'AMA pour de nouveaux horizons.

Enfin, l'AMA adresse toutes ses félicitations et vœux de bonheur à **Christine Gueissaz**, Responsable du Bureau Européen, qui a épousé Marcel Hauselmann le 18 octobre dernier.



Cadres de direction

Deux nouveaux Directeurs ont rejoint le siège de l'AMA. Ils confient ici brièvement pourquoi ils ont accepté ce poste à l'AMA, et comment ils envisagent les principaux projets et activités de leurs départements respectifs.



Dr. Olivier Rabin,
Directeur, Science

Français âgé de 37 ans, Olivier a partagé son expérience professionnelle entre les instituts académiques (INSERM-F, NIH-USA, UCL-UK) et l'industrie pharmaceutique (Groupe Beaufour Ipsen). Diplômé en Sciences et en Génie Biologique et Médical, il a dirigé des recherches académiques en neurobiologie, et a été responsable du développement international de nouveaux médicaments et de l'évaluation scientifique. Il intervient depuis plusieurs années dans l'enseignement de Génie Biologique et Médical de la Faculté de Médecine de Paris.

"Ma connaissance des sciences, en particulier dans le domaine pharmacologique et pharmaceutique et mon expérience managériale viennent rejoindre ma conception d'une pratique éthique du sport.

Le Département Santé, Médecine, Recherche aura la responsabilité dans un avenir proche de l'accréditation des laboratoires d'analyses et de la mise à jour de la liste des substances interdites. Mon premier objectif va être l'évaluation scientifique des projets de recherche soumis pour financement à l'Agence, puis de mettre en place une structure de suivi de ces projets afin que les résultats bénéficient à l'ensemble de la communauté antidopage.

Je souhaite également créer des synergies avec l'industrie pharmaceutique afin de bénéficier très en amont de connaissances de pointe sur des produits en cours de développement susceptibles d'être utilisés à des fins dopantes."



Farnaz Khadem,
Directrice de la Communication

Farnaz est une Américaine de 33 ans qui travaille dans le domaine de la communication depuis de longues années. Avant d'entrer à l'AMA, elle a été directrice de la communication du Fonds pour la vaccination, une initiative de US\$1 milliard lancée grâce au financement de Bill Gates en vue de vacciner les enfants des pays les plus pauvres. Auparavant, elle avait été diplomate pour le compte du gouvernement des Etats-Unis, ainsi que journaliste.

"Si j'ai accepté ce poste, c'est parce que je crois très profondément aux idéaux représentés par l'AMA.

Je pense également que des communications appropriées et efficaces sont essentielles pour faire passer le message du fair play aux athlètes du monde entier. Les priorités du Département des Communications vont consister à mieux informer tous nos mandants, depuis les athlètes jusqu'aux gouvernements en passant par les médias, sur les mesures prises par l'AMA pour encourager un sport sans dopage. Nous allons également travailler la main dans la main avec notre Département de l'Education afin de garantir que les athlètes continuent à être sensibilisés aux dangers du dopage."

Renouvellement des Comités

Conseil de fondation

Mr Roland Baar, Mme Charmaine Crooks, Mme Rania Amr Elwani, Mme Susie O'Neill (Commission des Athlètes du CIO, suite au renouvellement de celle-ci)

Mr Brian Mikkelsen, Ministre de la Culture du Danemark, (Etats membres de l'Union européenne)

Prof. Ryszard Grucza, Président du Groupe de Suivi de la Convention Antidopage (Conseil de l'Europe)

L'Honorable Steven Ibn Akiga, Ministre des Sports et du Développement Social (Nigéria)

Dr Andrea Barthwell, Office of National Drug Control Policy (Etats-Unis)

Mr L.M. Mehta, Secrétaire du Département des Affaires de la Jeunesse et des Sports (Inde)

Mr Tae-Whan Jung, Vice Ministre de la Culture et du Tourisme (Corée)

Mr Kisaburo Tokai, Ministre adjoint pour l'Education, la Culture, les Sports, la Science et la Technologie (Japon)

Comité exécutif

Mr Brian Mikkelsen et Ms Rania Amr Elwani

Comité Ethique et Education

Dr Andrew Pipe, Président par intérim

Bureaux régionaux

Sur la recommandation du Comité "Finances et Administration", le Conseil de fondation du 25 novembre 2002 examinera les délais d'installation de deux bureaux régionaux au Cap (Afrique du Sud) et à Tokyo (Japon), compte tenu des contraintes budgétaires qui pèsent sur l'Agence.

Financement

A moins de deux mois de la fin 2002, l'AMA doit encore recevoir une part importante de son financement pour cette année. Fin octobre, elle avait reçu 5,018,640 US\$, soit environ 60% des contributions promises à l'organisation par les gouvernements du monde pour 2002. Le Comité International Olympique, qui finance les autres 50% du budget de l'AMA, complètera les contributions gouvernementales dollar pour dollar. Fin octobre, la contribution de ce dernier s'élevait à 5,150,000 US\$.

Bien que beaucoup de pays et régions aient réglé leurs contributions, il reste encore à recevoir le financement de nombre d'entre eux (le montant actualisé versé par chaque gouvernement peut être consulté sur le site de l'AMA, www.wada-ama.org).

A l'approche de 2003, il est impératif que les gouvernements remplissent leurs obligations et règlent leurs parts pour les deux années 2002 et 2003. Dans le cas contraire, le financement d'importants projets en cours pourrait être interrompu, y compris le domaine de la recherche et des tests hors compétition.



Glossaire

CAFDIS, Action Concertée dans la Lutte contre le Dopage en Sport

CAFDIS créera un réseau pour le rassemblement d'information sur les mesures entreprises dans la lutte contre le dopage en sport. Le but définitif du projet CAFDIS est de créer une source fixe d'informations sur la lutte antidopage qui sera accessible électroniquement aux parties concernées.

Ce projet, financé par la Commission européenne, a commencé en mars 2001. Il consiste à créer, puis à alimenter, un site Internet d'information sur la lutte antidopage. Il va prendre forme sur 3 ans grâce notamment à l'aide des Comités Olympiques Européens.

CAFDIS met en relation les partenaires principaux suivants :

- La Commission Médicale du Comité International Olympique (CIO)
- Le Comité National Olympique d'Irlande (OCI)
- Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF)
- Le Comité National Olympique Italien (CONI)
- L'Union Cycliste Internationale (UCI)
- International Rugby Board (IRB)
- Le Laboratoire Antidopage d'Athènes, Grèce, accrédité par le CIO.

Objectifs du projet :

- Informer au travers de moyens de communication récents (site Internet) un public plus large concernant la lutte antidopage.
- Offrir un accès facile pour tous (renseignements sur les nouveaux produits interdits pour les athlètes, informations aux journalistes ou dernières nouvelles...).

- Harmoniser les méthodes et les moyens de mesure pour faciliter la gestion des problèmes de dopage entre les différents laboratoires.
- Anticiper les nouvelles tendances du dopage en constituant un réseau mondial de partenaires alimentant continuellement le site Internet avec les dernières nouveautés concernant la lutte antidopage dans le sport.
- Effectuer un inventaire et rendre accessibles les différents projets de recherche scientifique concernant la lutte antidopage, de façon à éviter les dispersions de fonds distribués pour une même recherche.

Le travail se répartit en 6 ateliers et sera réalisé par les Comités Olympiques Européens et les Fédérations Internationales Sportives.

1. Gestion du projet
2. Tendances en matière de dopage
3. Recherche et développement
4. Laboratoires
5. Education et éthique
6. Gestion du logiciel

Contacts

Site Internet:

www.cafdis-antidoping.net

Coordinateur :

Dr Joseph Cummiskey MD,
BSc (Pharmacologie)

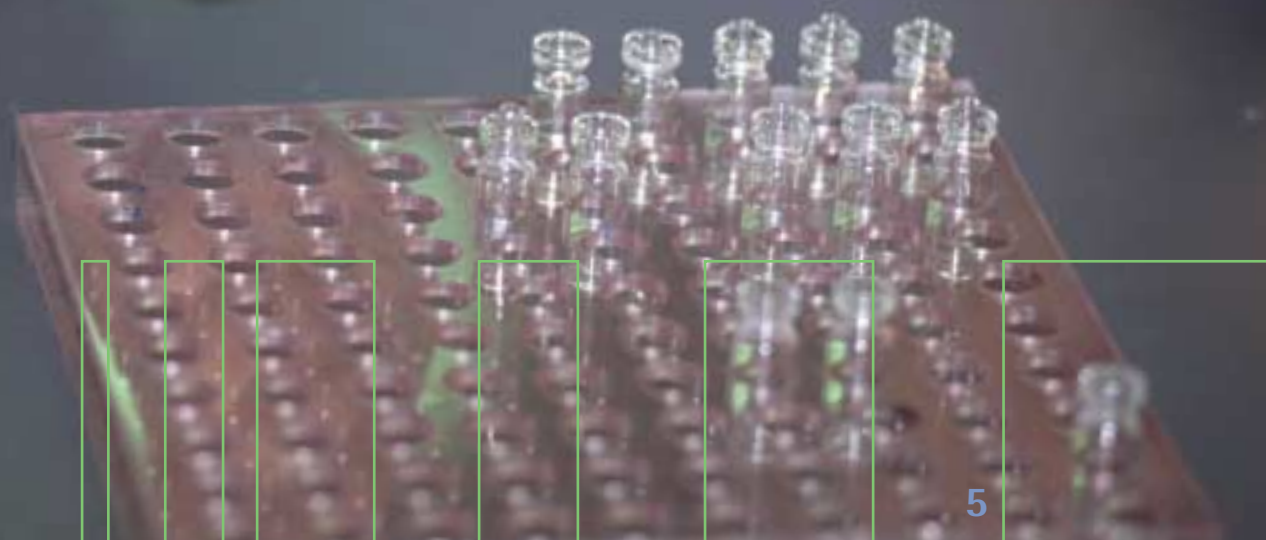
Suite 35 Blackrock Clinic

Dublin, Irlande

Téléphone : +353 1 206 42 56

Fax : +353 1 278 30 18

joecummiskey@cafdis-antidoping.net





Code mondial antidopage (CMAD) et standards internationaux

Première version du Code (version 1.0)

Le 10 juin dernier, le Conseil de fondation de l'AMA a donné son feu vert pour la circulation du premier projet de Code auprès de toutes les parties prenantes. Ce projet (version 1.0) a été diffusé à plus de 1 000 destinataires qui avaient trois mois pour examiner et commenter cette version.

En date du 10 septembre, l'AMA avait reçu plus de 120 commentaires se répartissant de la manière suivante :

1. CIO et membres du CIO : 5
2. Fédérations internationales : 39
3. Comités Nationaux Olympiques : 14
4. Gouvernements : 39
5. Agences Nationales Antidopage : 11
6. Autres : 19

Les commentaires des parties prenantes reflètent leurs différentes opinions et positions à l'égard du Code, tant du côté des organisations sportives que des autorités publiques. De manière générale, ils ont représenté un apport précieux et de poids dans le processus de révision du Code.

Il est clair que les parties prenantes ont réalisé des efforts considérables pour transmettre à l'AMA des commentaires et propositions reflétant les avis et opinions des différentes organisations et entités dans leur sphère de responsabilité.

De façon générale, tous les commentaires soutiennent le Code, en tant qu'instrument de réalisation de l'harmonisation universelle des efforts de lutte antidopage, et ils soulignent le besoin fort que cela soit mis en place dès que possible. Nombre d'entre eux expriment également leur appréciation des efforts et du travail effectué par l'AMA pour développer le premier projet de Code dans un temps relativement court.

Beaucoup de parties prenantes ont envoyé à l'AMA d'autres propositions pour les approches générales et le libellé spécifique concernant différents articles et sous-articles. Certains des commentaires présentent des contrastes fondamentaux sur des questions-clés.

Tous les commentaires ont été systématiquement analysés pour leur pertinence par rapport à des articles précis du Code, et classés dans une base de données distincte. Les commentaires originaux de l'ensemble des intéressés ont été publiés sur le site internet de l'AMA.

Deuxième version du Code (version 2.0)

Le 1er octobre dernier, la deuxième version du Code a été soumise au Comité exécutif de l'AMA. Celui-ci a alors avalisé la circulation du projet révisé (version 2.0) auprès de toutes les parties prenantes, pour de nouveaux examens et commentaires.

Sur la base des précieux commentaires reçus en réponse au premier projet, le Code a été révisé de manière importante. Le raisonnement tenu pour la plupart de ces changements est décrit de façon plus détaillée dans les "commentaires" qui suivent chaque article du Code, et qui peuvent être consultés sur le site internet de l'AMA, www.wada-ama.org. Dans de nombreux cas, les commentaires ont également été développés pour répondre aux questions soulevées par les intéressés.

Normes internationales

Les normes internationales obligatoires figurant dans le Code ont été diffusées pour révision le 10 novembre. Elles comprennent les normes suivantes :

- Normes de tests du CMAD
- Exigences et Normes opérationnelles du CMAD pour l'accréditation des laboratoires
- Normes des exemptions pour usage thérapeutique du CMAD



De plus, un document concernant le raisonnement et la démarche de développement de la Liste des Substances et Méthodes Interdites de l'AMA pour 2004 sera diffusé auprès de toutes les parties prenantes.

Prochaines étapes

Les prochaines étapes dans le développement du Code sont les suivantes :

1. Révision du Code (version 2.0) par les parties prenantes et remise de leurs commentaires à l'AMA, **10 décembre 2002**
2. Révision des Normes (version 1.0) par les parties prenantes et remises de leurs commentaires à l'AMA, **10 janvier 2003**
3. Examen des commentaires reçus et révision du projet de Code et de Normes par l'AMA, **10 février**
4. Circulation des projets de Code (version 3.0) et de Normes (version 2.0) auprès de toutes les parties prenantes, **20 février**
5. Conférence mondiale sur le dopage dans le sport à Copenhague, Danemark, **3 au 5 mars**
6. Approbation finale du Code et des Normes par le Conseil de fondation de l'AMA, **5 mars**
7. Diffusion du Code et des Normes définitifs et approuvés auprès de toutes les parties prenantes pour acceptation et mise en oeuvre, **20 mars**

Contact : Rune Andersen,
Directeur, Standards et Harmonisation,
rune.andersen@wada-ama.org

Conférence mondiale sur le dopage dans le sport

Copenhague, Danemark, 3-5 mars 2003

L'Agence Mondiale Antidopage convoque une Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, qui se tiendra à Copenhague, au Danemark, du 3 au 5 mars 2003.

Cette conférence est organisée pour permettre au monde d'étudier, d'accepter et de s'entendre pleinement et dans les meilleures conditions sur l'adoption du Code mondial antidopage, afin qu'il soit applicable à l'échéance des Jeux Olympiques d'Été à Athènes en 2004.

La Conférence va rassembler le Mouvement olympique et les organisations sportives, ainsi que les représentants des Gouvernements et Autorités publiques, responsables de la mise en œuvre du Code dès qu'il sera en place.

Toutes les informations relatives à l'inscription seront disponibles fin novembre 2002 et pourront être consultées sur le site internet de l'AMA – www.wada-ama.org.

Toute question dont la réponse ne figure pas sur le site internet peut être adressée électroniquement à worldconference@wada-ama.org.



Brève

Concours : Mémoire juridique

L'an passé, l'AMA a donné aux étudiants en droit et jeunes juristes de moins de 35 ans l'occasion de contribuer à la lutte contre le dopage en participant à un concours de rédaction de mémoire sur le thème suivant : les exigences légales lors de la réalisation de tests sanguins dans la lutte contre le dopage.

Le Jury (le juge Lauri Tarasti de Finlande, Président, l'universitaire Hayden Opie, d'Australie, et le Professeur Margareta Baddeley, de Suisse) a rendu une décision unanime en accordant les prix de 1 000 US\$ à Gary Dukeshire (Canada) et Catherine Ordway (Australie).

Contact : Angela Iannantuono, Responsable
Ressources humaines et Affaires juridiques
angela.iannantuono@wada-ama.org

M. Rob Koehler,
Directeur-Adjoint,
Standards et Harmonisation,
supervise les tests de l'AMA



Contrôle antidopage Science

Contrôles effectués

De janvier au 1er novembre 2002, environ 3 000 tests ont été réalisés dans 48 pays, concernant 87 nationalités

22 résultats d'analyse positifs, parmi lesquels :

- 3 n'ont abouti à aucune sanction
- 3 ont abouti à un avertissement par la fédération (pas de sanction)
- 4 ont nécessité un test de suivi (T/E)
- 7 sont encore en phase de gestion par la (les) Fédération(s) internationale(s)
- 5 ont abouti à des sanctions

Parmi les 3 000 tests, l'AMA a réalisé environ 300 tests EPO auprès de sept Fédérations internationales (FINA-natation, UCI-cyclisme, FISA-aviron, FIS-ski, IBU-biathlon, ISU-patinage, IAAF-athlétisme).

Tous les résultats sont envoyés simultanément à l'AMA et aux fédérations. Le protocole de gestion des résultats de l'AMA exige que celles-ci transmettent toutes les informations relatives à un test positif jusqu'à l'aboutissement du cas.

L'information permettant la localisation des athlètes reste toujours un défi majeur. Afin de mieux comprendre les fédérations et leur capacité à obtenir des informations sur la localisation, un groupe de travail a été mis en place, avec des représentants de l'AMA, du Canada et de la Norvège. Bien que le groupe de travail soit dans la phase initiale d'assistance aux fédérations, ses membres sont confiants que le projet facilitera la transition vers l'introduction du Code mondial antidopage, et les dispositions concernant l'information obligatoire sur la localisation.

Contact : Rob Koehler, Directeur-Adjoint,
Standards et Harmonisation
rob.koehler@wada-ama.org

Accréditation des laboratoires

La mise en place du programme d'accréditation des laboratoires est l'une des priorités de l'AMA. Ce programme implique le développement d'exigences pour le fonctionnement et l'accréditation des laboratoires (LAROS) spécifiques à l'AMA, y compris un programme de tests de performance, ainsi qu'un système de gestion.

Dans le cadre du Programme mondial antidopage, les normes destinées aux laboratoires relèvent d'un document obligatoire de niveau 2, en tant que standards internationaux liés au Code mondial antidopage.

Le titre de travail du document est "Exigences pour le fonctionnement et l'accréditation des laboratoires (LAROS)". Les principaux éléments des LAROS sont les suivants :

- Exigences de l'AMA pour l'accréditation des laboratoires antidopage
- Application de l'ISO 17 025 à l'analyse des échantillons de contrôle antidopage
- Processus d'accréditation de l'AMA

Une petite équipe de projet a été constituée pour coordonner et assurer le développement des LAROS. Elle est épaulée par un groupe de projet plus important, avec des représentants des laboratoires et d'un organisme d'accréditation (responsables par exemple de la révision et des commentaires des projets), tandis que le Comité "Accréditation des laboratoires" de l'AMA apporte orientations et idées au processus.

La sous-Commission "Dopage et Biochimie du sport" du CIO, et tous les laboratoires ont été impliqués dans l'examen initial de la première ébauche complète des LAROS à la mi-octobre, afin d'y apporter commentaires et réactions. Sur la base de ces commentaires, un projet final des LAROS a été élaboré et a circulé parmi toutes les parties prenantes pour examen formel et commentaires, en même temps que les autres standards internationaux (Liste des substances et méthodes interdites et normes pour la collecte d'échantillons).

Contact: Olivier Rabin, Directeur, Science
olivier.rabin@wada-ama.org

Observateurs indépendants

Le programme d'observation indépendante des procédures de contrôle antidopage, co-financé par la Commission européenne, s'est poursuivi au cours de derniers mois sur les événements suivants :

- < Jeux du Commonwealth à Manchester (Angleterre) : Raymond Hack, Afrique du Sud, présidait une équipe de 10 observateurs
- < Championnats du Monde FIBA de basket-ball :
 - masculins à Indianapolis (USA) : Eduardo de Rose, Brésil, présidait une équipe de 4 observateurs
 - féminins en Chine : Pirjo Krouvila, Finlande, était accompagnée de Anne Gripper, Norvège

Les rapports publiés à l'occasion de ces événements sont ou seront prochainement disponibles sur le site internet de l'AMA: www.wada-ama.org

Contact: Jennifer Ebermann,
Manager, Projets spéciaux
jennifer.ebermann@wada-ama.org

Liste des substances et méthodes interdites pour 2003

Le 30 septembre 2002, l'AMA et le CIO ont publié la nouvelle liste des substances et méthodes interdites, qui contribuera à guider la lutte contre le dopage au sein du monde du sport à compter du 1er janvier 2003. La liste actuelle reste applicable jusqu'au 31 décembre 2002. Pour la première fois, la liste des méthodes interdites inclut une référence au dopage génétique, défini comme étant *"l'usage non thérapeutique de gènes, d'éléments génétiques et/ou de cellules, qui ont la capacité d'augmenter la performance sportive"*.

La nouvelle liste CIO/AMA et sa note explicative peuvent être consultées sur les sites internet de l'AMA (www.wada-ama.org) et du CIO (www.olympic.org). Pour 2004, la liste fera partie du Code mondial antidopage, qui doit être approuvé en 2003, et entrer en application au début de l'année 2004.

Contact: Olivier Rabin, Directeur, Science
olivier.rabin@wada-ama.org

Allocations de recherche

Au titre du programme 2002, 31 demandes ont été reçues dans les axes prioritaires encouragés par l'AMA, tels que présentés dans WADAnews No 2. L'AMA a procédé à la révision de tous les projets tant du point de vue de la qualité scientifique que du respect de l'éthique, et les propositions de financement ont été présentées au Comité Exécutif de l'AMA le 24 novembre 2002.

Contact: Olivier Rabin, Directeur, Science
olivier.rabin@wada-ama.org

MASDOCS

Association de lutte contre le dopage dans le sport en Malaisie

Nous avons reçu la contribution ci-jointe de l'Association de Contrôle Antidopage dans le Sport en Malaisie. Ce témoignage souligne l'importance de la formation initiale et permanente des réseaux d'agents de contrôle antidopage qui oeuvrent de par le monde.

Contact : Dr M. Jegathesan, Président de MASDOCS
dmjega@pc.jaring.my

L'association MASDOCS a été créée à l'issue de la mise en œuvre réussie du programme antidopage lors des Jeux du Commonwealth de 1998. Cette entreprise était la plus vaste réalisée jusque là dans ce pays et impliquait la formation systématique de près de 150 personnes sur une période d'environ deux ans. Ce personnel était issu principalement du Ministère de la Santé, mais comprenait également dans une large mesure des employés d'institutions gouvernementales sœurs et d'universités, ainsi que des membres du secteur privé et du grand public. Au terme du programme de formation, et en liaison avec les obligations assumées lors des Jeux du Commonwealth, le Ministère de la Santé a remis aux participants un certificat attestant de leurs compétences dans leurs domaines respectifs de lutte contre le dopage.

Les Jeux du Commonwealth ont ainsi contribué à rassembler une masse critique de travailleurs dûment formés, motivés et dévoués qui est également capable d'assurer tous les volets des contrôles antidopage aux plus hauts niveaux. Il a été estimé que cela représentait un patrimoine national qu'il convenait de maintenir et de renforcer. La formation de l'association professionnelle MASDOCS a été considérée comme le moyen le plus fiable de garantir cette durabilité. Lors de la réunion d'adieu de l'équipe antidopage des Jeux du Commonwealth, il a été décidé qu'un tel organe serait constitué et que tous ceux qui avaient reçu leur certification d'agents

anti dopage remise par le Ministère de la Santé seraient habilités à devenir membres fondateurs. Un Comité intérimaire a été dûment constitué pour concrétiser cette proposition.

Le Comité intérimaire s'est attelé à la tâche, et l'association MASDOCS a été dûment immatriculée au Registre des sociétés le 15 septembre 2001; la première assemblée générale s'est tenue le 17 février 2001.

Le reste, comme on dit, est entré dans l'histoire. Sur les 150 personnes initialement qualifiées, 40 ont été reçues comme membres à part entière. Pour de nombreuses autres, le processus d'inscription est encore en cours. Il a également été décidé qu'outre les membres fondateurs, l'association accueillerait également comme membre toute personne ayant achevé un cours de formation acceptable jugé équivalent au programme de formation du Ministère de la Santé. Ces cours incluraient la formation réalisée en amont des Jeux de l'Asie du Sud-Est, ainsi que d'autres cours organisés par des instances internationales telles que l'IDTM. Toutes les personnes intéressées à participer et à contribuer aux activités de MASDOCS sont bienvenues comme membres associés. Des occasions de suivre des cours de formation appropriés leur seront proposées.

Nos remerciements au Dr M. Jegathesan
Président de MASDOCS



Interview

Dr Martial Saugy,

Directeur du Laboratoire Suisse
d'Analyse du Dopage, Lausanne, Suisse

Le Laboratoire Suisse d'Analyse du Dopage est l'un des 28 laboratoires accrédités par le CIO pour les analyses de contrôle de dopage. Son directeur évoque ici certaines des questions-clés auxquelles sont confrontés ces laboratoires, en pleine phase de transition dans le processus d'accréditation du CIO vers l'AMA.

Comment se situe le laboratoire de Lausanne en terme d'activité par rapport aux autres laboratoires accrédités?

En terme de nombre d'échantillons analysés, entre 4 000 et 4 500 par année, le laboratoire suisse est de taille moyenne. Certains laboratoires ont moins de 1 000 échantillons et d'autres, comme celui de Los Angeles par exemple, analysent 30 000 échantillons. Il y a quatre/cinq gros laboratoires ayant un flux d'échantillons supérieur à 10 000, et toute une série qui traitent entre 3 000 et 5 000 échantillons. Le CIO et l'AMA fixent la limite minimale à 1 500 échantillons pour que les compétences restent dans le laboratoire. Ceci va forcer les gouvernements à assurer au moins 1 500 échantillons nationaux pour pouvoir faire tourner le laboratoire décemment. Parmi les 4 000 échantillons analysés par le laboratoire de Lausanne, la moitié est assurée par la Suisse, les autres échantillons étant réglés par les contrats avec l'AMA, les Fédérations internationales, ou des groupes qui collectent des échantillons pour des organisations. Ces contrats ne sont donc pas garantis, ou garantis sur une base annuelle ou pour des événements particuliers.

Au-delà des priorités nationales, il doit donc exister une certaine concurrence entre laboratoires?

C'est un point essentiel de l'organisation des laboratoires antidopage. L'AMA et le CIO ont poussé dans ce sens: un minimum d'échantillons garantis, pendant trois ans, fait partie du processus d'accréditation. Pour le laboratoire suisse, cette garantie ne peut qu'être fournie au niveau national. Cela implique que les organisations faitières du sport suisse garantissent pendant trois ans l'afflux d'échantillons.

Ensuite, c'est le "marché libre". La venue de l'AMA, avec la mise en place de nombreux contrôles hors compétition, a révélé, mais cela était sous-jacent, qu'il y avait un marché devant être distribué, selon moi, d'après des règles qui doivent encore être mises en place. C'est un marché concurrentiel, ce qui implique des processus de dumping, pour une activité qui n'est pas rentable. Le laboratoire suisse, pour survivre, est reçu par une institution universitaire et de santé publique, ce qui est le cas de la grande majorité de laboratoires. Or, au mécontentement des laboratoires, ce marché est réglé par des prestataires de service. Les laboratoires préféreraient traiter directement avec l'AMA plutôt qu'avec des intermédiaires qui sont des entreprises purement commerciales. Nous mettons au point des tests, nous investissons beaucoup d'énergie, développons des savoir-faire techniques et scientifiques, puis sommes mis en concurrence pour faire le plus grand nombre d'analyses au moindre coût. Ce qui risque d'arriver, c'est que l'expérience scientifique, technique, et le savoir-faire vont disparaître avec cette approche commerciale.

Mais les laboratoires accrédités doivent également représenter une force cohérente face à l'AMA, au CIO. Comment êtes-vous organisés en tant que groupe de pression?

Entre laboratoires, on a parfois un peu de peine à collaborer. On parle de concurrence académique. C'est stimulant, bien sûr, mais cela va peut-être à l'encontre notamment des objectifs de l'AMA, qui, elle, cherche à ce qu'on avance ensemble dans la même direction.

Il existe un représentant des laboratoires accrédités auprès du CIO, qui est actuellement Ray Kazlauskas, de Sydney. C'est un processus de nomination par vote qui a été mis en place par le CIO il y a quelques années. Ce représentant est

chargé de collaborer avec la sous-commission Antidopage, Biochimie et Sport du CIO pour corriger les épreuves de réaccréditation, cette activité devant passer à l'AMA l'année prochaine ou en 2004. Les laboratoires sont actuellement dans une situation de transition. De plus, il y a eu avant cela pour les laboratoires accrédités l'obligation, que je crois raisonnable, de s'accréditer ISO, pour 2000-2001.

Cela signifie donc qu'un travail important de standardisation a été accompli et qu'il n'est plus à faire, maintenant?

Il y a actuellement un certain nombre de discussions. Un système de réaccréditation va être mis en place par l'AMA, comprenant des tests de performances qui seront distribués sur l'année, et peut-être encore le processus de réaccréditation qui existe déjà actuellement, avec un examen unique chaque automne, où l'on doit répondre de manière parfaite pour ne pas être dégradé.

Récemment, les laboratoires se sont rencontrés pour en discuter. Il en est ressorti qu'il fallait vraiment harmoniser les tests de performances mis en place par l'AMA et les systèmes d'accréditation ISO, qui, eux, sont nationaux, pour qu'on ne doive pas faire le travail à double.

D'où l'importance de la WAADS (World Association of Anti-Doping Scientists), fondée il y a environ quatre ans, présidée par David Cowan, de Londres. La structure n'est pas bien en place et ne permet pas d'avoir des canaux de discussions bien établis. La seule chose, mais c'est déjà positif, est justement l'organisation de ces tests de performances inter-laboratoires qui nous aident de plus en plus au niveau professionnel, nous permettant d'assurer au niveau national que la performance du laboratoire est comparable et bonne.

Est-ce que cela veut dire qu'il aurait pu arriver qu'un test donne des résultats différents d'un laboratoire à l'autre?

Je prends des pincettes pour répondre à cette question ! De toute façon, au niveau quantitatif, du point de vue scientifique, il est impossible d'avoir strictement le même résultat d'un laboratoire à l'autre. Parce qu'on a affaire à du matériel biologique qui contient en lui-même une variabilité, de l'ordre de 10%, grosso modo. Donc, oui, les résultats seront différents, mais le seront-ils significativement ? Est-ce que la différence fait que le résultat est significativement différent, et donc que l'interprétation est différente ? Le travail des laboratoires est de faire en sorte que, d'un laboratoire à l'autre, la différence de mesure dans deux échantillons identiques ne soit pas significative.

Existe-t-il en matière de lutte antidopage une tendance à la "judiciarisation" des procédures ? Le fait d'introduire davantage de normes de qualité, de tests de compétence, n'a-t-il pas son revers, devant un tribunal, par exemple ?

Il y a une très grosse tendance par rapport à cela, qui nous fait très peur. D'ailleurs, la majorité de nos réactions par rapport au nouveau Code et surtout aux directives de travail dans le laboratoire, c'est que, plus on met de directives, plus on donne la possibilité de mettre en défaut le laboratoire par rapport à ces directives. Nous aimerions rester dans des normes raisonnables par rapport à ça. C'est-à-dire garantir un travail adéquat pour le but recherché (" fit for purposes ").



L'AMA, dans le cadre de la mise en place du Code, des nouveaux standards et procédures, vous soutient-elle dans cette démarche ?

Nous sommes en train de réagir par rapport à sa proposition, qui, pour nous, dans certains cas, est justement trop procédurière.

Tous mes collègues, moi-même, qui sommes allés aux tribunaux, avons remarqué cette tendance à la judiciarisation. De plus en plus, le professionnalisme de gens qui ont une expérience énorme est remis en cause, et c'est de moins en moins agréable. Il existe des avocats qui, pour des effets de prétoire, insultent les chefs de laboratoire, en disant que notre raison de vivre est de casser des carrières d'athlètes, que nous voulons nous faire de la publicité sur les athlètes. Ça définit bien l'orientation qui est prise!

Je crois que la majorité de mes collègues sont persuadés des bienfaits de la lutte antidopage, et continuent à croire dans les résultats qu'ils vont défendre devant un tribunal, mais, si cela devient trop difficile, si la moindre petite peccadille juridique fait tomber les cas et finalement pousse les fédérations à ne pas aller jusqu'au bout, il risque d'y avoir un découragement.

A l'inverse, je suis d'accord d'éviter que les laboratoires "fassent carrière" sur des cas positifs qu'ils ont réussi à défendre. Pour moi, c'est une tendance qu'il ne faut pas privilégier, en tous cas. Nous devons défendre notre travail, nos cas, mais je trouverais indécent d'en faire trop étalage.

On doit donc nous permettre de garder la tête froide, pour ne pas tomber dans ce juridisme primaire qui est en train de nous envahir. C'est une discussion que nous devons approfondir avec l'AMA. Nous aimerions que la WAADS, cette Association des Laboratoires, soit reconnue en tant que groupe de pression. C'est vrai qu'il y a dans le Comité "Standards et Harmonisation" de l'AMA des représentants de laboratoires, mais notre association n'est pas représentée en tant que telle. On doit pouvoir amener à l'AMA des représentants qui auraient officiellement devoir de retour auprès des laboratoires.

Dans le domaine des orientations et de la mise en œuvre de travaux de recherche, existe-t-il déjà une forme de coordination, de coopération entre les laboratoires ?

Ça, c'est le rôle de l'AMA, effectivement. Toutefois pour certains thèmes, on peut avoir quand même une coordination entre un laboratoire qui a un

savoir-faire, et un autre qui a des échantillons, par exemple. On doit créer une coordination intelligente. Il est normal que l'AMA décide des axes de recherche privilégiés qu'elle subventionne, mais les fédérations doivent pouvoir cautionner et financer des études pour des problèmes qui leur sont spécifiques, sans passer par l'AMA. On pourrait bien sûr se poser la question de savoir si cet argent ne devrait pas plutôt être mis dans le pot commun de l'AMA et discuté, mais je pense que ça doit être complémentaire. Tout ne pourra pas être géré par l'AMA, c'est d'ailleurs une exigence pour notre indépendance universitaire. Nous allons chercher des fonds ailleurs, forcément.

En conclusion, quelles sont les principales perspectives d'avenir pour le Laboratoire Suisse d'Analyse du Dopage ?

Nous ne cherchons pas à augmenter le nombre d'échantillons, mais plutôt le nombre de nos équipes pour la recherche académique.

Notre but est bien sûr d'être toujours très bons dans l'analyse de service pour des organisateurs, des fédérations, l'AMA, etc... mais nous souhaitons par ailleurs poursuivre l'analyse en développement, la recherche appliquée, sur des fonds fournis par exemple par les fédérations, ceci étant d'ailleurs nécessaire pour l'accréditation ISO.

Enfin, nous investissons dans une recherche plus fondamentale en support académique, en biotechnologie (peptides), et en génétique. C'est la seule façon de justifier des financements, étant intégrés à l'Université. De plus, c'est une exigence du nouveau Code.

Fiche d'identité

Laboratoire Suisse d'Analyse du Dopage
Institut de Médecine Légale – Université de Lausanne

Date de création: 1990

Date d'accréditation par le CIO: 1992

Personnel: 12, plus environ 6 stagiaires en permanence (techniciens, universitaires)

Nombre d'échantillons analysés annuellement: environ 4 500



Athlètes

Forum international des athlètes

Les représentants des commissions des athlètes des Fédérations internationales (FI), des associations continentales de Comités Nationaux Olympiques (CNO) et la Commission des athlètes du CIO ont participé au premier Forum international des athlètes, les 19 et 20 octobre 2002 au Musée Olympique à Lausanne (Suisse). Les FI qui ne possèdent pas de commission des athlètes ont elles aussi été invitées à envoyer un délégué, et il y avait en tout 56 participants représentant 30 des 35 Fédérations Internationales de sports olympiques et les cinq associations continentales. Les athlètes ont débattu de différents sujets concernant leur avenir, y compris la lutte contre le dopage, domaine dans lequel ils sont convenus des recommandations finales suivantes :

- < Nous encourageons le Mouvement olympique et tous ses partenaires à soutenir pleinement le respect et la mise en oeuvre du Code antidopage de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA).

L'accent devrait être mis plus particulièrement sur l'éducation et la distribution du nouveau code aux athlètes.

- < Les athlètes devraient assumer l'entière responsabilité de la consommation de toute substance, dont les suppléments nutritionnels, susceptible de donner un résultat positif lors d'un contrôle de dopage.

Par ailleurs, nous souscrivons au principe qui veut que les personnes d'influence, telles que les entraîneurs, agents, médecins et représentants des gouvernements, soient également tenues pour responsables de leurs actes.

Nous demandons instamment à tous les membres de la famille olympique de travailler en collaboration avec leurs gouvernements respectifs afin de mettre en oeuvre une réglementation plus sévère en matière d'étiquetage des suppléments nutritionnels,

et nous invitons le Mouvement olympique à lancer un programme pédagogique dans ce domaine.

- < Afin de montrer qu'ils soutiennent pleinement la lutte contre le dopage, tous les athlètes devraient adhérer au programme de passeport antidopage de l'AMA.

Nous encourageons l'AMA à collaborer avec les CNO et les FI afin de permettre la poursuite de ce programme et de faciliter sa diffusion.

- < Afin d'éviter aux athlètes des contrôles inutiles avant leurs compétitions, nous encourageons le CIO à communiquer davantage avec les CNO et les FI pour ce qui est de la transmission des documents appropriés en cas d'asthme.

Nous souscrivons au principe de ne pas autoriser l'usage de tentes à oxygène, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du village olympique.

Contact au CIO : Florence Lethier, Chargée de projets
florence.letthier@olympic.org





Parmi les visiteurs de l'AMA à Manchester : la Reine d'Angleterre...

Communication Education

Plan de communication

Lors de sa réunion du 1er octobre, le Comité exécutif de l'AMA a adopté son plan de communication pour l'année à venir. Il repose sur cinq " piliers ", ou secteurs de concentration, qui serviront à favoriser les objectifs de l'organisme :

- La diffusion d'information aux médias
- La diffusion d'information sur le site Web et sur Internet
- Les communications internes
- La sensibilisation des athlètes
- Les événements importants (particulièrement la Conférence mondiale sur le dopage dans le sport en 2003)

Ce plan fait partie du plan stratégique et d'activités général de l'AMA et il vise à mener à bien les objectifs que l'organisme a établis comme étant principaux pour les années à venir. L'objectif prioritaire est l'achèvement et l'adoption du Code mondial antidopage par les partenaires principaux.

Contact : Farnaz Khadem,
Directrice, Communication
farnaz.khadem@wada-ama.org

Programme de sensibilisation de l'athlète

Le nom précédent du programme de sensibilisation de l'athlète était "le programme de sensibilisation de la jeunesse". Le nouveau nom correspond mieux au but du programme et au fait que les athlètes de tous les âges peuvent tirer profit des initiatives et des activités de sensibilisation.

Le programme de sensibilisation de l'athlète cible les événements multisports et multinationaux dans le but de promouvoir l'AMA, tout en sensibilisant les athlètes au sujet des substances interdites et de la valeur de la compétition sans dopage.

Il inclut :

- Des expositions, des dialogues avec les athlètes et leur entourage, à titre personnel ou par le biais des nouveaux médias.
- La promotion du site Web de l'AMA comme une source valable d'informations sur l'antidopage.
- La promotion d'autres initiatives de l'AMA telles que le Passeport de l'athlète ou le Code mondial antidopage.
- La responsabilisation d'anciens athlètes olympiques pour devenir des modèles.
- L'encouragement des médias à rédiger des articles positifs et proactifs sur les athlètes propres, et sur la question de l'antidopage en général.

Du 25 juillet au 4 août 2002, un programme de sensibilisation de l'athlète s'est tenu avec succès aux Jeux du Commonwealth, à Manchester, en Angleterre, où plus de 1 200 athlètes ont signé le Passeport de l'athlète.

Un important facteur du succès de ce programme a été la visite d'un athlète aussi prestigieux que Ian Thorpe, venu féliciter l'AMA pour le travail accompli.

Pour la fin 2002 et 2003, les événements suivants ont été prévus :

- Les Jeux d'Amérique centrale (San Salvador, Salvador) : 15 novembre-1er décembre 2002
- Le Festival de la jeunesse olympique en Australie (Sydney) : 8-13 janvier 2003



- Les Journées olympiques de la Jeunesse européenne (Bled, Slovénie): 25 janvier-1er février 2003
- Les Jeux panaméricains (Saint Domingue, République dominicaine): 1-17 août 2003
- Les Jeux panafricains (Abuja, Nigéria): 4-18 octobre 2003.

Autres événements

L'été passé, l'AMA a participé à trois grands événements sportifs internationaux d'une discipline particulière:

- Le Tour de France cycliste
- Les Championnats du monde de basket-ball masculins (Indianapolis, USA)
- Les Jeux Mondiaux Equestres (Jeres, Espagne)

Contact : Stacy Spletzer, Outreach Manager
stacy.spletzer@wada-ama.org

Passeport de l'Athlète

La première édition de "Passeport de l'Athlète", un bulletin d'information mensuel de 2 pages, spécialement conçu pour les athlètes inscrits au programme du Passeport de l'Athlète, a été envoyé à la mi-novembre. A travers ce bulletin, l'AMA espère couvrir les sujets, questions et préoccupations spécifiques aux athlètes concernant le dopage dans le sport.

Contact : passport@wada-ama.org

E-learning

Le programme d'apprentissage électronique de l'AMA, co-financé par la Commission européenne, est désormais en ligne sous le portail www.truegame.org. Après s'être enregistré avec un nom et un mot de passe, l'utilisateur peut notamment, parmi les nombreux services offerts, choisir de voyager sur la planète **Tellus Athletica**, naviguer au cœur de ses quatre continents pour apprendre, réfléchir et tester ses connaissances de manière ludique et interactive (en anglais, plus, selon le module, dans une autre langue mentionnée ci-après):

- **Regulae**, les procédures de contrôle antidopage (en français)
- **Ludus Veritas**, l'esprit du sport, " franc jeu " (en espagnol)
- **Ethicus**, dilemmes sur les valeurs, le dopage, l'éthique (en allemand)
- **Intellego**, définition et infractions de dopage (en portugais)

Contact : Jennifer Ebermann,
 Manager, Projets spéciaux
jennifer.ebermann@wada-ama.org



...et le célèbre nageur australien Ian Thorpe

Du nouveau matériel éducatif en Suisse

Suite à l'introduction de nouveaux articles concernant le dopage dans la Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports, entrés en vigueur au 1er janvier de cette année, l'Office Fédéral suisse du Sport a récemment lancé une série de nouveau matériel éducatif, en vue de mettre à jour et d'améliorer ses outils existants.

Ce matériel comprend:

- un nouveau livret pour l'athlète (en allemand et français)
- un nouveau dossier d'information de base s'adressant au grand public (en allemand, français et italien)
- un magazine décrivant la lutte contre le dopage en Suisse, et en particulier le rôle et les devoirs du gouvernement (en allemand, français, italien et anglais)
- un CD-ROM d'information générale sur le dopage (en allemand et français)
- deux DVD de films sur le dopage, l'un publié par l'Office fédéral du sport, l'autre par le service des sports de la télévision nationale suisse
- deux produits publiés en coopération avec une maison d'édition de livres scolaires ("Zur Zeit-Doping" pour les jeunes étudiants et les enseignants, et deux brochures pour les classes en allemand).

D'autres informations peuvent être consultées sur www.dopinginfo.ch

Contact: Office fédéral du sport,
 CH-2532 Macolin
 Dr. Matthias Kamber,
 Chef du Service de Prévention du Dopage
matthias.kamber@baspo.admin.ch



Organisations nationales antidopage

Le Centre antidopage néerlandais (NeCeDo)

Le Centre antidopage néerlandais (NeCeDo) est l'agence nationale antidopage chargée de coordonner les politiques, de fournir des informations et de dispenser l'éducation en matière de dopage au sens le plus large du terme.

Composition

A la fin des années 80, la nécessité de combiner les connaissances et compétences disponibles en matière de dopage est apparue clairement aux Pays-Bas. Cela a abouti à la fondation du NeCeDo en 1989. Afin d'obtenir un large soutien, les acteurs principaux suivants sont représentés au Conseil d'administration:

Le Comité olympique néerlandais/Confédération néerlandaise des sports (CNO*NSF),

L'Association néerlandaise de médecine sportive (VSG),

L'Association royale néerlandaise de médecine (KNMG),

La Commission des athlètes du CNO*NSF.

Des représentants du Ministère de la Santé, des Affaires sociales et des Sports (VWS), ainsi que de l'Institut national de la santé publique et de l'environnement (RIVM), ont été nommés pour conseiller le Conseil d'administration. Celui-ci est présidé par M Jan Loorbach, ancien Chef de Mission de la délégation néerlandaise aux Jeux Olympiques de Sydney. Le personnel du NeCeDo compte actuellement neuf membres. Le NeCeDo est certifié au titre de la norme ISO 9001:2000.

Principales activités

Conseils et informations de politique générale

Cela comprend les conseils sur diverses questions liées au dopage telles que les échantillons sanguins, les mineurs, les normes internationales, etc., destinés tant au gouvernement qu'aux organisations nationales. Il fournit des informations à un groupe cible encore plus large comprenant notamment médecins généralistes, journalistes, étudiants. En particulier, les sites Internet du NeCeDo, ainsi que le standard téléphonique d'information, jouent un rôle crucial.

Règles et règlements

Les règlements antidopage sont à la base des politiques de lutte contre le dopage. Pour éviter le risque d'une coupe budgétaire, chaque organisation nationale sportive autonome aux Pays-Bas est dans l'obligation de se doter de règles antidopage appropriées. Le NeCeDo apporte son soutien à cet égard. Il a développé un cadre de réglementation qui peut être adapté aux besoins et aux exigences des organisations sportives nationales. Ces règlements tiennent compte des développements internationaux les plus récents.

Participation internationale

Le NeCeDo participe activement aux efforts internationaux de lutte contre le dopage.

Le gouvernement néerlandais a ratifié la Convention antidopage du Conseil de l'Europe en 1995. En tant que coordonnateur national, il assiste aux réunions du groupe de suivi et participe activement aux divers groupes consultatifs, dont il préside actuellement celui chargé de l'éducation. Les Pays-Bas sont membres depuis 1997 de l'Entente Antidopage Internationale (EAI), où le NeCeDo joue le rôle d'autorité d'exécution. Le NeCeDo soutient également activement diverses initiatives de l'AMA.

Education visant les athlètes d'élite et les sportifs des centres de fitness

Les activités éducatives du NeCeDo s'adressent aux athlètes de haut niveau, ainsi qu'aux sportifs qui s'entraînent dans des centres de fitness. Depuis 1993, des programmes d'éducation destinés à ces groupes cibles sont développés, mis en œuvre et évalués de manière structurée. Actuellement, l'accent est mis sur le développement de l'attitude et du comportement visant les interventions éducatives, ainsi que sur le passeport de l'athlète.

Politique de lutte contre le dopage

Un modèle mathématique a été développé pour la répartition des contrôles antidopage entre les diverses organisations sportives nationales à l'aide de critères essentiellement objectifs; une formation est dispensée aux agents antidopage, et des directives pour l'établissement des contrôles antidopage ont été élaborées. La réalisation des contrôles relève essentiellement de la responsabilité de Doping Control Netherlands (DoCoNed).

Recherche scientifique

Le NeCeDo a réalisé ou coordonné des recherches scientifiques portant sur diverses questions telles que le trafic, le dopage et les sports intellectuels, les études de prévalence et diverses études portant sur les conséquences sur la santé de l'usage de stéroïdes. Actuellement, le NeCeDo effectue une recherche sur les éléments poussant les athlètes d'élite à recourir au dopage, la prévalence du recours au dopage dans les sports organisés au niveau " non-élite " et les éléments déterminants du recours au dopage chez les sportifs dans les centres de fitness.

Rôles et responsabilités

Le NeCeDo collabore avec les organisations sportives nationales (OSN) et quatre autres grandes organisations actives dans le domaine de la lutte contre le dopage aux Pays-Bas, en tant que "partenaires pour un sport propre", chacune chargée de rôles et d'attributions spécifiques:

Doping Control Netherlands (DoCoNed)

C'est l'association nationale antidopage essentiellement chargée de réaliser des contrôles antidopage aux Pays-Bas. Le DoCoNed fait périodiquement rapport de ses résultats à toutes les organisations sportives nationales et aux partenaires internationaux. Il est partie contractante au Drug Free Sport Consortium pour réaliser des contrôles dans le cadre du programme des contrôles antidopage de l'Agence Mondiale Antidopage, et est certifié par l'ISO au titre de la norme internationale de lutte contre le dopage (ISDC).

Ministère de la Santé, de l'assistance sociale et des sports (VWS)

C'est l'instance gouvernementale prioritairement chargée de la politique antidopage aux Pays-Bas. Son rôle repose sur a) l'auto-réglementation des organisations sportives nationales, b) les mesures juridiques contre le trafic illégal de substances dopantes et c) la coopération et les accords internationaux. Le Ministère exige que les organisations sportives nationales se dotent de réglementations appropriées, réalisent un nombre suffisant de contrôles antidopage et informent convenablement leurs athlètes d'élite. Ces activités sont soutenues par un financement tant du NeCeDo que du DoCoNed.

Comité olympique néerlandais/Confédération néerlandaise des sports (CNO*NSF)

C'est l'instance dirigeante sportive principalement chargée de la politique antidopage des Pays-Bas dans son ensemble. Le CNO*NSF Elite Sport vise à créer les conditions optimales pour permettre aux (futurs) athlètes de haut niveau de donner le meilleur d'eux-mêmes.



Commission d'audit sur le dopage

Elle évalue l'application des règlements par les organisations sportives nationales. La commission fait rapport de ses résultats deux fois par an à l'Assemblée générale du CNO*NSF, au Secrétaire d'Etat à la Santé, aux Affaires sociales et aux Sports ainsi qu'au Conseil d'administration du NeCeDo.

Vision du NeCeDo: une culture du sport exempte de dopage aux Pays-Bas

Mission du NeCeDo: prévenir et réduire le recours au dopage pour défendre la santé et le fair play

Contacts

NeCeDo - P.O. Box 5014
2900 EA Capelle a/d IJssel - Pays-Bas

tél.: + 31 10 201 01 50 - fax: + 31 10 201 01 59
www.necedo.nl - www.lijfsportenmiddelen.nl
info@necedo.nl
Standard téléphonique d'information
sur le dopage 0900 2001 000





Mouvement sportif

La Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron (FISA)

- n La plus ancienne fédération sportive internationale du Mouvement olympique, fondée en 1892 à Turin (Italie)
- n 115 fédérations nationales d'aviron affiliées
- n siège central à Lausanne (Suisse) composé de 8 permanents

La FISA a une longue histoire d'initiatives antidopage et est très impliquée dans la lutte contre le dopage et le soutien à l'AMA. Pourquoi cela? L'aviron présente-t-il de gros problèmes de dopage? Ou est-ce une question de principe au sein de cette vénérable fédération sportive? Pourquoi l'aviron connaît-il la sanction la plus rigoureuse de tous les sports : l'interdiction à vie dès la première infraction aux règles antidopage pour usage de stéroïdes anabolisants et d'EPO?

Quelles sont les caractéristiques de ce sport concernant la question du dopage?

L'aviron est un sport "d'endurance physique". Les épreuves internationales couvrent plus de 2000 mètres et prennent entre 5'30" (dans un huit pour hommes) et 7'30" (skiffs féminins pour poids légers). La force et la puissance sont bien entendu importantes, mais pas autant que dans d'autres sports. Jusqu'en 1985, les femmes ne ramaient que sur 1000 mètres, et, à l'époque, les épreuves féminines étaient essentiellement des sprints/ des épreuves de force de plus de 3 minutes. Il est vrai que, dans les années 1980, certains incidents de dopage aux stéroïdes anabolisants ont été relevés chez les femmes. En 1985, les épreuves féminines ont été portées à 2000 mètres, et le type d'athlète a quelque peu changé pour traduire la plus grande importance de l'endurance dans les épreuves féminines. De nos jours, avec l'avènement de l'EPO et d'autres formes de dopage sanguin, la menace pour les épreuves d'endurance est aussi forte que la menace pour les épreuves de sprint l'était dans les années 1980.

Néanmoins, bien que la FISA ait une longue histoire de cas de dopage positifs au fil des années, elle est restée vigilante dans la lutte contre le dopage. Etant la plus ancienne fédération sportive internationale, elle est aussi la première à avoir réalisé ses propres contrôles lors des compétitions en 1983, et parmi les premières à entreprendre des contrôles hors compétition en 1990. Puis, l'an dernier, elle a joué un rôle de pionnier dans l'introduction de contrôles sanguins inopinés hors compétition portant sur l'EPO.

Contrôles hors compétition

Le passage aux contrôles hors compétition a été intéressant. A l'époque, ceux-ci n'étaient pas bien établis. Or, la FISA a pris l'initiative de procéder à ces contrôles dans le monde entier, et a formé des volontaires pour qu'ils se rendent sur place (les volontaires n'avaient pas le droit de procéder à des contrôles dans leur propre pays) pour y réaliser des contrôles antidopage inopinés. Les fédérations nationales ont été tenues de soumettre les détails de leurs camps d'entraînement nationaux à la FISA, de sorte que des volontaires étaient susceptibles d'y faire leur apparition à tout moment. Cela n'a pas été sans poser quelques difficultés pratiques, mais le dopage a ainsi pu faire l'objet de contrôles dans le monde entier et tout au long de l'année. De nos jours, les contrôles hors compétition se poursuivent, mais sans que le travail ne soit accompli par des rameurs volontaires. Les tests sont effectués par l'AMA, ainsi que par les autorités de contrôle nationales.

L'an dernier, les rameurs arrivant à Lucerne pour s'entraîner en vue de participer aux régates du Championnat du monde qui s'y déroulaient ont été soumis à des contrôles d'EPO inopinés dans le sang et dans l'urine. Un grand nombre de rameurs ont été testés, et, une fois de plus, la FISA a été l'une des premières fédérations à entreprendre ce genre de contrôles inopinés de ses athlètes.

Sanctions

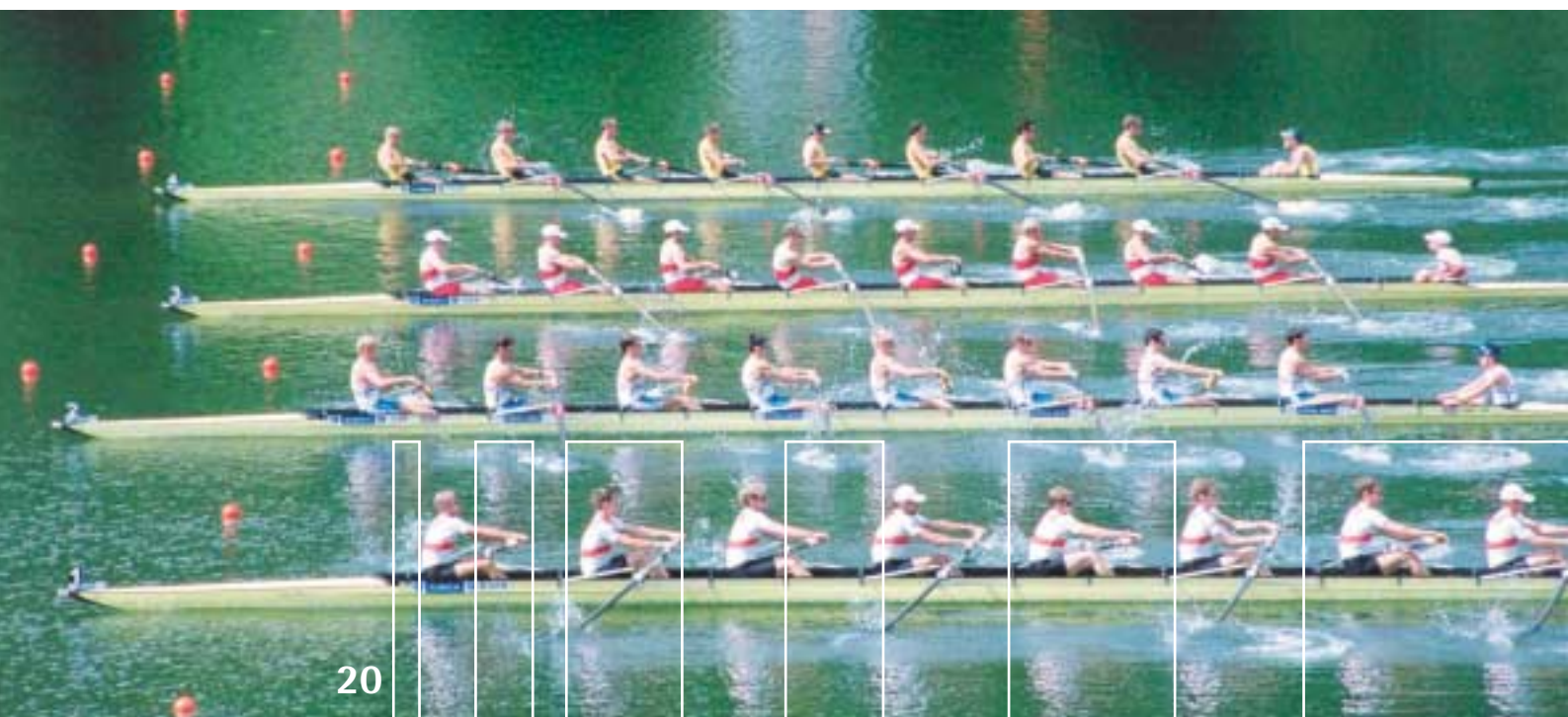
L'interdiction à vie que la FISA impose pour une première infraction dans des cas de dopage grave suscite parfois un débat. Bien entendu, c'est une sanction plus lourde que dans n'importe quelle autre fédération, et la FISA a parfois songé à l'assouplir. Mais cette interdiction à vie s'explique non pas par le fait que le dopage soit mûr dans cette discipline et ait besoin d'être sévèrement réprimé, mais plutôt par le fait que c'est la forte éthique et la forte culture de l'aviron qui exigent une attitude aussi tranchée. Même dans le domaine difficile de la nandrolone et des compléments nutritionnels, les athlètes et leurs fédérations nationales ont dit très clairement que l'interdiction à vie devrait rester en vigueur. En 2001, un cas a été enregistré où le niveau de nandrolone était légèrement supérieur à la limite établissant un résultat de test positif. Conformément au règlement, le rameur a été interdit à vie. Mais la FISA a saisi l'occasion pour soulever le principe de l'interdiction à vie lors de son congrès annuel, et les fédérations nationales ont voté à la quasi-unanimité en faveur de la conservation de cette sanction. (Seule la fédération du rameur concerné a voté contre). Les rameurs eux-mêmes, par le biais de la Commission des athlètes, ont réclamé que l'interdiction à vie soit maintenue.

Voilà qui reflète le rôle de l'éthique dans notre sport. L'aviron demeure largement un sport "amateur" où la grande majorité des concurrents ne touche aucun revenu de sa pratique. Certes, des athlètes tels que Sir Steven Redgrave sont devenus professionnels, mais ces exemples sont rares. Comme ce sport ne permet pas de gagner beaucoup d'argent, si les rameurs le pratiquent et s'entraînent aussi rigoureusement, c'est par désir de satisfaction personnelle et de réalisation de leurs propres objectifs. Tricher en prenant des substances dopantes est contraire à cette motivation. C'est pourquoi nos athlètes revendiquent une politique antidopage rigoureuse.

Même si tel n'était pas le cas, l'interdiction à vie peut être soutenue par des arguments solides. Si un avocat triche et escroque son client, il y a de fortes chances pour qu'il soit rayé du barreau pour le restant de ses jours. Un médecin coupable de négligence grave ou de trafics contraires à l'éthique subit un sort semblable. Pourquoi ne pas faire de même dans le sport, même si l'athlète est professionnel, et triche d'une manière peu éthique, par exemple en prenant des stéroïdes ou de l'EPO? Cependant, cette question doit être examinée par des disciplines autres que l'aviron: l'aviron est clairement favorable à l'interdiction à vie et ravi que le monde du sport impose une sanction minimale, qui permette à un sport tel que l'aviron d'imposer une sanction plus rigoureuse pour ses propres raisons.

Depuis sept ans, sept rameurs ont été interdits à vie. Cela pourrait vouloir dire que nous n'arrivons pas à repérer les tricheurs, ou au contraire que l'aviron ne connaît pas de gros problèmes en la matière. Nous pensons que cette dernière interprétation est la bonne, mais quand bien même nous nous tromperions, nous continuerions à soutenir les contrôles, à en réaliser de plus en plus souvent, surtout hors compétition, et à défendre vigoureusement une AMA forte.

Nos remerciements à Mr John Boultee, membre du Comité antidopage de la FISA, Président de la Commission d'aviron de compétition de la FISA, et à Mme Kathleen Di Giacomo, Directrice de la communication de la FISA





Point de vue

Le texte qui suit est extrait d'un discours prononcé par Hein Verbruggen, Président de l'Union Cycliste Internationale (UCI) et membre du Conseil de fondation de l'AMA, le 24 septembre à Montréal, lors du Forum Mondial sur la Drogue et les Dépendances. Le texte intégral du discours peut être consulté sur le site Internet de l'AMA, à l'adresse www.wada-ama.org.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Mon expérience m'a appris qu'il peut être délicat de faire un discours sur les problèmes du dopage. Le dopage est un sujet qui suscite des réactions passionnelles chez beaucoup de personnes qui ont parfois du mal à accepter la moindre critique, même ténue, envers ce qui se fait actuellement pour lutter contre le dopage.

Puisque j'ai effectivement l'intention de soulever certains problèmes sérieux, je tiens à commencer par tenter de convaincre et de rassurer les personnes plus exaltées de l'auditoire en leur disant que ma fédération et moi-même luttons de manière acharnée contre le dopage.

Vous vous demanderez sans doute pourquoi j'adopte une position antidopage aussi véhémement? C'est très simple. Nous n'avons pas le choix. Tolérer le dopage finirait par transformer le sport en un spectacle de cirque; en d'autres termes, en un divertissement grand public présentant des tours d'adresse et des performances téméraires. N'oublions pas que nous ne sommes plus très éloignés des manipulations génétiques, des transplantations de valvules cardiaques artificielles pour améliorer la capacité de pompage du sang, des greffes de cornée pour aviver l'acuité visuelle (notamment pour les tireurs), etc.

Aucune personne sérieuse ne souhaite une telle évolution. Le rôle que le sport, je veux dire le véritable sport, a à jouer dans la société est trop important, trop précieux pour permettre que, par le biais du dopage et d'autres manipulations, il ne dégénère en un spectacle de cirque.

Au-delà de l'individu, le sport devient de plus en plus vital pour le développement de la société dans son ensemble. Depuis un siècle et demi, il a cessé d'être un passe-temps ou un loisir pour devenir le phénomène social mondial que l'on connaît.

Les gouvernements et nous-mêmes devons faire de notre mieux pour que le sport reste ce qu'il est censé être, c'est-à-dire joue un rôle constructif dans la société. Dans cette perspective, le sport ne doit pas devenir un cirque, un divertissement pur, le dopage n'y a donc pas sa place. Les choses sont donc assez simples, en fait.

Défis à relever

Quels sont les défis que nous allons devoir relever pour préserver ce rôle important dévolu au sport, surtout face à la menace qui émane du dopage? Ils sont nombreux! Trop nombreux pour que je les aborde tous, aussi n'en évoquerai-je que quelques-uns, essentiels et cruciaux.

Tout d'abord, nous nous heurtons manifestement à un certain nombre de tendances qui favorisent l'utilisation de substances dopantes dans le sport.

Plusieurs facteurs ont renforcé le dopage dans le sport et pourraient continuer à le faire. Le moindre d'entre eux est le fait que le sport (de haut niveau) est lui-même devenu de plus en plus important, essentiellement grâce à la télévision. Aussi regrettable que certains d'entre nous puissions le juger, le sport en 2002 n'est plus ce qu'il était en 1900. En 1900, le sport était encore le privilège d'une élite, qui pouvait se permettre le luxe de porter le sport aux nues comme étant le porteur de principes moraux et éthiques élevés: "il était bien plus important de participer que de gagner".

Rien de tout cela ne se retrouve dans le sport (de haut niveau) aujourd'hui: tout tourne autour de la victoire et des médailles, ce pour quoi nous avons d'ailleurs tous beaucoup œuvré: les athlètes eux-mêmes qui ont fait une carrière dans le sport (ce qui n'a rien de critiquable); les administrateurs sportifs qui n'ont rien contre le fait qu'on les juge au nombre de médailles remportées par exemple lors des Jeux; les autres administrateurs qui se prosternent devant le veau d'or des droits de télévision en rendant leur sport aussi spectaculaire que possible; et enfin et surtout la presse, qui élève les héros sportifs actuels au rang de demi-dieux.

Le fonctionnement de l'AMA est un autre défi immense à relever! Certaines menaces très graves commencent à faire surface.

L'AMA est la première instance internationale mise en place conjointement par des autorités publiques et des instances sportives dirigeantes – c'est-à-dire le CIO et les FI.

Le but devrait être clair: disposer d'une Agence Mondiale Antidopage agissante qui soit le chef de file de la lutte contre le dopage de la manière la plus efficace possible, sur la base des deux principes qui ont été adoptés lors de la Conférence mondiale de 1999 sur la lutte contre le dopage:

1. Les FI sont chargées du contrôle de leurs athlètes et des sanctions à infliger conformément à un Code mondial antidopage à mettre au point. Je répète: les FI!
2. Les gouvernements sont – plus largement – responsables de ce qui ne relève pas des compétences des FI, à savoir le trafic, le sport non organisé, etc.

Harmonisation



Sous le chapeau de l'harmonisation, il est proposé une sanction uniforme d'interdiction de 2 ans pour un premier délit. Dans certains sports, cette interdiction de 2 ans est également un maximum, car 2 ans sans compétition signifie dans la pratique que l'athlète ne peut pas revenir au sommet de son sport. Certains d'entre vous diront peut-être: peu importe, puisque cet athlète avait triché. C'est là une réaction émotionnelle. Le cerveau préfère dire: un instant ... pourquoi une première infraction aux règles antidopage devrait-elle mettre un terme définitif à la carrière d'un cycliste professionnel ou d'un joueur de tennis professionnel, ce qui leur coûterait sans doute des millions? Et pourquoi la même interdiction de 2 ans ne devrait-elle représenter qu'une simple interruption de la carrière d'un archer amateur qui continue à gagner de l'argent dans sa profession normale et peut, deux ans plus tard, redevenir champion du monde ou champion olympique?

Ne vous méprenez pas sur le sens de mes propos: l'UCI et moi-même sommes favorables à l'harmonisation.

Mais en matière de dopage, nous parlons d'harmonisation, mais nous réclamons l'uniformité, et ce n'est pas la même chose.

L'UCI veut aborder les sanctions tout comme nous abordons tout le problème du dopage, à savoir de façon factuelle, en nous laissant guider par la raison plutôt que par les émotions. Nous nous insurgons tout autant de voir, au football, un tricheur donner un coup de pied dans le genou de son adversaire, ou en F1, un tricheur kamikaze, que nous nous insurgons contre la présence de sportifs qui trichent en se dopant.

La lutte contre le dopage n'est pas limitée aux sanctions.

L'harmonisation devrait également se réaliser dans d'autres domaines, notamment ceux où il n'existe pas de différences entre les disciplines sportives:

- Les équipements et procédures de laboratoire: il ne serait pas équitable que l'échantillon soit positif dans un laboratoire et négatif dans un autre simplement en raison du recours à un équipement ou à une méthode différents, ou parce qu'un laboratoire est plus spécialisé qu'un autre dans la détection d'une substance,
- La recherche scientifique, afin de découvrir davantage de substances interdites et de simplifier les procédures de vérification (testostérone),
- De manière générale, il serait équitable que les efforts dans tous les sports soient harmonisés: la même chance d'être contrôlé par un nombre comparable de tests antidopage, l'introduction d'analyses sanguines et de contrôles de santé afin de limiter le dopage éventuel par des produits indétectables.

Le monde du sport n'est pas parfait dans sa lutte contre le dopage. A l'UCI, nous faisons de notre mieux, mais nous ne contrôlons pas tout. Nos moyens sont limités. Nous n'avons pas les moyens de mettre un terme à l'élaboration de nouvelles méthodes de dopage. Nous n'avons pas les moyens d'arrêter le trafic. Dans le contexte de ce phénomène très complexe et de cette tâche très ardue, il ne sert pas à grand chose de réclamer simplement davantage de sanctions. Cela ne résoudra rien. Pour ma part, je réclame une certaine compréhension, tout comme je fais preuve de compréhension pour le fait que les Etats puissants, qui comptent des dizaines de milliers de fonctionnaires, de policiers, de soldats et de juges, et disposent de budgets énormes, n'ont pas réussi à remporter la lutte contre la criminalité, le trafic de drogues ou la fraude fiscale.

Le monde du sport est fascinant, et je me sens privilégié de savoir qu'en tant que volontaire, je peux y apporter ma contribution.



Chers lecteurs,

C'est avec grand plaisir que nous continuons de recevoir vos réactions du monde entier. Au fil de vos messages nous constatons que les lecteurs de WADAnews sont de plus en plus les acteurs-clés du terrain, fournissant au quotidien, et souvent dans l'ombre, un énorme travail au service de la lutte contre le dopage : athlètes, scientifiques, éducateurs, juristes, agents de contrôle antidopage, etc. Bravo et merci ! Votre soutien nous est indispensable.

Carolyn Riddle, Assistante, Communication, wadanews@wada-ama.org

Je vous remercie beaucoup de m'envoyer la lettre d'information de l'AMA, que j'ai trouvée très utile et éducative. Fan de sport et médecin, je prépare un Master en médecine du Sport et Exercice physique. Je félicite l'AMA pour ses réalisations présentes et j'espère que chacun d'entre nous va contribuer à soutenir vos buts.

Dr. Chris A. Adomakoh, Nottingham, Angleterre

Je suis directeur du Laboratoire Antidopage des athlètes au sein de l'Agence du Tourisme et du Sport de la République du Kazakhstan. Notre laboratoire a été mis en place il y a juste six mois, c'est pourquoi nous apprécions toute information concernant les activités antidopage. Je pense que votre lettre d'informations est une publication très utile pour la communauté sportive mondiale, ainsi que l'origine de de toute l'information nécessaire pour la lutte antidopage.

*Dr. Prof. Talgat D. Talbayev,
Almaty, République du Kazakhstan*

Je reçois WADAnews. C'est un très bon magazine avec des pages intéressantes et instructives pour moi et mon club, le AC "Kometa".

Ivan Pošarac, Athlète, Yougoslavie

Je suis avocat, et je porte un grand intérêt au sport amateur, en particulier aux litiges qui peuvent se produire dans le cadre des activités sportives, contrôle antidopage, arbitrage, résolution des litiges. De plus, je suis actif dans la lutte amateur en tant qu'entraîneur et soutien de la structure dirigeante de la lutte aux USA. En ce moment je mène une recherche pour divers articles. En étudiant votre site internet, j'ai découvert beaucoup de documents et publications intéressants qui vont m'aider grandement, en particulier WADAnews No.1 and No.2.

Garrett L. Griffin, Liberty, Missouri, USA

Calendrier

Parmi les engagements de l'AMA au cours des prochains mois :

- < Conférence du Comité Consultatif Intergouvernemental International de Lutte contre le Dopage dans le Sport (CCIIIDS), Moscou (Russie) : 8-10 décembre 2002
- < Conférence mondiale sur le dopage dans le sport, Copenhague (Danemark) : 3-5 mars 2003

Impressum

WADA news, la lettre d'informations officielle de l'Agence Mondiale Antidopage

Tour de la Bourse - 800 place Victoria (bureau 1700)

Case Postale 120 - Montréal (Québec) H4Z 1B7 - Canada

Téléphone: +1 514 904 9232 - Fax: +1 514 904 8650

www.wada-ama.org - e-mail: info@wada-ama.org

Droits de reproduction AMA 2002

Toutes les informations publiées dans la présente lettre d'informations étaient exactes au moment de mettre sous presse. Les articles publiés ne reflètent pas nécessairement l'opinion de l'AMA.

Photos:

CIO/Musée Olympique: Giulio Locatelli / Allsport, Steve Munday, Adam Pretty,

Shaun Botterill / Getty Images, Clive Brunskill, Jamie Squire / Mike Hewitt

AMA, Andreas Hoistad, Giulio Locatelli, Multimédia IUML, Tourisme Montréal, FISA,

NeCeDo

L'Equipe, Bouttroux

Graphisme: Agence TASMANIE